



COMMUNE DE DOURGNE CONSEIL MUNICIPAL

Convoqué le 6 octobre, le Conseil Municipal de DOURGNE s'est réuni en mairie, Salle Raymond ABRIAL, le 12 octobre 2020 à 18h30, sous la présidence de Mme Dominique COUGNAUD, Maire.



Compte rendu de la séance du 12 octobre 2020



- Présents** : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
Mmes MM. NICOLAS Philippe, COLLOT Adrien, DIOT Stéphanie Adjoints.
Mmes MM. CLIMENT Marcel, MONTAGNÉ Isabelle, MONTAGNÉ Patrick, FOURNES Véronique, LANDESSE Corinne (a intégré la séance à 18H56), POIREL Stéphane, BEILLARD Adrien.
- Excusés** : Mme BOURDIN Danielle (sans pouvoir), HERNANDEZ Gisèle (pouvoir à M. MONTAGNÉ Patrick), Mme TERRAL Patricia (sans pouvoir), LEROY Jean-Luc (pouvoir à M. POIREL Stéphane).

Secrétaire de séance : M. COLLOT Adrien conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.



Le compte-rendu de la séance du lundi 24 août 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.



1. SIVU du canton de DOURGNE/Modification statutaire.

Madame le Maire informe le Conseil que les statuts du SIVU du canton de DOURGNE (compétence « gestion des locaux de service et techniques de la gendarmerie de DOURGNE) doivent être modifiés, suite aux retraits de 2 communes du syndicat :

- GARREVAQUES (délibération du 4 décembre 2019)
- PALLEVILLE (délibération du 12 décembre 2019)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ▶ *d'accepter le retrait des communes de GARREVAQUES et PALLEVILLE du SIVU du canton de DOURGNE.*

2. Validation du projet de mise en place d'une pompe à chaleur à la Mairie et demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L) 2020.

Madame le Maire informe l'assemblée que l'État a ouvert une enveloppe nationale au titre de la D.S.I.L, pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire qui frappe notre pays.

Plusieurs thématiques sont proposées, la commune a choisi de porter un projet pour limiter l'impact environnemental.

Un dossier de demande de subvention a été transmis dans le cadre de la mise en place d'une pompe à chaleur en remplacement du chauffage fioul actuel (énergie fossile). Cette modification entraînera une économie non négligeable d'environ 61% (soit 4 270€/an par rapport au fioul) ainsi qu'une réduction des émissions de GES d'environ 90% (différence entre le fioul et l'électricité). Nous avons demandé un devis, cette opération s'élève à 36 000€ H.T.

Au-delà de l'autofinancement prévu sur ce projet, nous sollicitons donc la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 à hauteur de 80% du montant H.T.

Présentation de la Fiche Financière :

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION :	36 000€ H.T
FINANCEMENT DSIL :	
Montant éligible de l'opération :	36 000€ H.T
Montant D.S.I.L demandé :	28 800€ (soit 80%)
AUTOFINANCEMENT :	7 200€ H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ▶ *de valider le projet de modification du système de chauffage du bâtiment de la Mairie ;*
- ▶ *de valider la fiche financière présentée ci-dessus ;*
- ▶ *d'autoriser Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la D.S.I.L 2020 et signer l'ensemble des documents liés à la présente délibération.*

3. Modification de la Fiche Financière de la D.E.T.R 2020 concernant la vidéoprotection.

Madame le Maire nous informe que suite au projet initial déposé dans le cadre D.E.T.R 2020 concernant la vidéoprotection (délibération 20200203DL01) par la précédente municipalité, une modification doit être apportée au niveau de la fiche financière.

Le lundi 21 septembre 2020, une rencontre a eu lieu avec le référent sûreté 81 de la Gendarmerie. Après avoir étudié le projet initial qui était la mise en place de 4 caméras, il nous propose d'en rajouter deux pour avoir un maillage plus important sur certains secteurs de la commune. Nous avons demandé un nouveau devis à l'entreprise CEGELEC : le montant de cette opération s'élève à 50 906.41€ H.T (au lieu du devis initial de 32 771.54€ H.T avec 4 caméras). Nous devons modifier la fiche financière qui avait été précédemment transmise dans le cadre de la première demande de DETR.

Au-delà de l'autofinancement prévu sur ce projet, nous sollicitons donc la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) 2020 à hauteur de 50% du montant H.T.

Présentation de la Fiche Financière :

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION :	50 906.41€ H.T
FINANCEMENT D.E.T.R :	
Montant éligible de l'opération :	50 906.41€ H.T
Montant D.E.T.R demandé :	25 453.20€ (soit 50%)
AUTOFINANCEMENT :	25 453.21€ H.T

Vu l'exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 8 voix « Pour » et 2 « Abstentions » :

- ▶ *de valider le projet de la mise en place de la vidéoprotection ;*
- ▶ *de valider la modification de la fiche financière présentée ci-dessus ;*
- ▶ *d'autoriser Mme le Maire à redéposer le dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2020 et signer l'ensemble des documents liés à la présente délibération.*

4. Subventions aux associations.

Madame le Maire fait part au Conseil des demandes de subventions des associations de DOURGNE :

DO TENNIS : Chaque année cette association organise une soirée à thème pour récolter des fonds. Lors des années précédentes la municipalité a attribué une subvention exceptionnelle pour cette manifestation. Madame le Maire propose de reconduire cette participation suite à la soirée qui a été réalisée le samedi 2 novembre 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- ▶ *d'octroyer une subvention exceptionnelle pour un montant de 300€.*

ADAR : L'association nous a transmis un courrier de demande de subvention pour 2019. Les années précédentes, une aide financière d'un montant de 900€ leur a été allouée. Le Conseil municipal décide de ne pas se prononcer aujourd'hui, nous attendons d'avoir le bilan financier avant d'octroyer une aide.

MJC : L'association nous a transmis le bilan financier des expositions de l'été 2020 et il en ressort un solde négatif de 494.52€ : elle demande une aide financière. Madame le Maire rappelle au Conseil que la Commune a pris à sa charge : l'assurance de l'exposition, la communication (affiches et flyers), le salaire de l'agent qui gère l'exposition, ce qui représente environ une charge de 3 000€. De plus, sur le bilan présenté, il y a un achat de cadres pour un montant de 516€66 qui peuvent être réutilisés pour d'autres expositions. Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette demande de subvention.

Vu l'exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 2 voix « Pour » 5 voix « Contre » et 6 « Abstentions » :

- ▶ *n'accorde pas d'aide financière supplémentaire à la MJC.*

Madame le Maire souhaite rajouter qu'une rencontre a eu lieu avec l'association pour la préparation de la fête du Romarin 2021. Pour redonner du dynamisme à cette manifestation, des animations supplémentaires sont à l'étude (coût de l'opération 3 900€), la municipalité souhaite accompagner cette démarche aussi bien matériellement que financièrement ; un dossier de demande de subvention va être déposé à la Communauté de Communes Sor Agout.

Association communale de chasse : Elle a déposé 2 demandes de subventions :

L'association demande une participation suite à l'achat de vestes type softshell fluorescentes pour équiper les chasseurs lors des battues. Elle nous informe que, suite à son action menée au niveau du plateau de la Capelette (broyage et remise en pâture), l'association a été sélectionnée pour le trophée « chasse durable » organisé par la Région Occitanie et que la somme de 2 000€ lui a été allouée. Elle nous sollicite pour le reste à charge de cet achat. Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette demande de subvention.

Vu l'exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix « Contre » et 2 « Abstentions » :

- ▶ *n'accorde pas de subvention pour cette demande.*

Un second courrier de demande de subvention a été déposé par l'association communale de chasse : un concours départemental du St Hubert doit être réalisé sur le plateau de la Capelette le samedi 14 novembre 2020. Il est prévu une cinquantaine de participants et une vingtaine de personnes pour l'encadrement et la bonne organisation de cette journée. L'association souhaite offrir un repas aux bénévoles et nous demande une participation de 300€. Le Conseil municipal ne se prononce pas aujourd'hui : une réponse sera donnée ultérieurement en fonction de l'évolution du protocole COVID.

Ils nous demandent de faire passer le gyrobroyeur au niveau de la piste qui mène aux antennes pour permettre le stationnement des véhicules des participants à cette manifestation : les élus souhaitent rencontrer l'association pour échanger sur ce point.

5. Projet extension du cimetière communal.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a urgence d'étudier le projet d'extension du cimetière actuel : à ce jour il reste uniquement 2 emplacements libres. En novembre 2019, une procédure de reprise de concession en état d'abandon a été mise en place pour une durée de 3 ans (au dernier recensement, seulement 10 concessions seraient susceptibles d'être reprises). Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a prévu un emplacement réservé pour l'extension du cimetière mais cette parcelle actuelle se trouve en indivision : une procédure d'expropriation risque de durer.

Madame le Maire propose au Conseil l'achat des parcelles A1128, A1228 et A1230 attenantes au parking du cimetière actuel et dont la superficie totale représente 12160m² (un projet de déplacement du parking actuel est à

l'étude).

Une rencontre à la Mairie a eu lieu avec le propriétaire à qui le projet d'extension du cimetière lui a été présenté : celui-ci est favorable à la vente des parcelles concernées au profit de la Commune.

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ▶ *d'autoriser Madame le Maire à entreprendre les démarches pour l'achat des parcelles A1228, A1228 et A1230 ;*
- ▶ *d'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents liés à ce dossier.*

6. Décisions Modificatives Budget Assainissement.

Pour permettre la mise en paiement d'une facture dans le cadre de l'aménagement de l'avenue du Maquis, nous devons effectuer des décisions modificatives au budget assainissement :

DM1/II est proposé de mettre au vote le virement des crédits suivants :

CREDITS A OUVRIR					
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépense	Fonctionnement	023	023	Virement à la section d'investissement	6 600€

CREDITS A REDUIRE					
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépense	Fonctionnement	012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- 6 600€

DM2/II est proposé de procéder au vote de crédit supplémentaire suivants :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Dépense	Investissement	23	2315	10001	Installations, matériel et outillages techniques	6 600€

COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Recette	Investissement	021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	6 600€

Après analyse, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- ▶ *d'adopter ces 2 décisions modificatives du budget assainissement 2020.*

7. Trifyl : Référent Communal

Madame le Maire demande au Conseil si un élu souhaite être le référent communal auprès de l'établissement public de gestion des déchets Trifyl. M. Patrick MONTAGNÉ se porte volontaire pour être le référent et assurer le relais de la commune auprès de ce syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ▶ *De proposer comme référent communal M. Patrick MONTAGNÉ.*

8. Questions Diverses.

PETR : Madame le Maire est membre titulaire du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays de Cocagne pour la Communauté de Communes Sor Agout. Sont présents les EPCI Tarn-Agout, Lautrécois-Pays d'Agout et la Communauté de Communes Sor Agout. Ce syndicat mixte existe depuis les années 2000. Il coordonne, anime et accompagne les porteurs de projet, reçoit des subventions et permet aux collectivités, associations et socio-professionnels d'en bénéficier (exemple sur le secteur : crèche des Romarins et la Maison de Santé du Terrefort). Les commissions Sport Culture, Jeunesse et Économie recevront les informations nécessaires afin de cibler les activités subventionnables et étudier ou aider à monter des dossiers pour les

associations, des entreprises ou la Commune.

AMARENCO : Cette entreprise est venue présenter un projet d'installation de serres photovoltaïques sur la Commune. Nous lui avons proposé d'étudier un projet similaire pour les bâtiments communaux. Un document de présentation de cette entreprise est à disposition des élus.

Nuisances : De nombreux administrés se sont plaints du bruit qui provenait de la plateforme de la MJC cet été et particulièrement dans la nuit du samedi 12 septembre 2020. Une réunion avec le Président et des membres du bureau de la MJC a permis de trouver une solution avec la fermeture immédiate du foyer jusqu'aux vacances de Toussaint. Affaire à suivre.

Demande d'évaluation au service des Domaines : Une demande d'évaluation a été déposée au service des Domaines pour 3 bâtiments Communaux : l'ancienne trésorerie (av Général Leclerc), l'appartement du 1 avenue du Maquis et le petit garage (ancien lavoir, allée de St Stapin). Cette demande nous permettra de connaître le montant potentiel de ces biens et nous reconforter dans nos prises de décisions sur le devenir de l'ancien bâtiment IM PRO.

Parc naturel : Une rencontre a eu lieu avec des élus et Madame CASQUET du PNRHL pour échanger sur les problèmes rencontrés cet été sur le site de la Capelette. Plusieurs projets sont à l'étude, concernant la protection de la faune et de la flore un cheminement pourrait être mis en place pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter la divagation sur l'ensemble du site. Une prochaine rencontre est prévue le lundi 26 octobre 2020 à la Mairie, pour finaliser cette étude.

Conseil Départemental : Une rencontre a eu lieu avec les élus du canton de la Montagne Noire, nos Conseillers Départementaux Madame Claudie BONNET et Monsieur Michel BENOÎT et le Président Monsieur RAMOND. Ce moment d'échange nous a permis de présenter nos projets et faire connaissance avec les élus du canton de la Montagne Noire (élus hors Communauté de Communes Sor Agout).

Ecole Communale : Des travaux sont à réaliser en 2021 concernant la couchette et des WC. Un premier devis estime l'opération aux alentours de 100 000€. Des subventions pourront être allouées pour ce projet (État, Département, Fonds de Concours).

Une convention a été signée avec le Moulin des Sittelles pour un projet musical pour toutes les Classes. Cette animation à un coût de 3 254€ pour l'année scolaire.

Cantine : Des informations supplémentaires et quelques réglages sont encore nécessaires suite au changement de prestataire. Une chambre positive a été mise en place pour la conservation des repas.

Collecte de jeux et jouets et textile : La Communauté de Communes Sor Agout organise une collecte de jeux et jouets en partenariat avec l'association St Vincent de Paul dans le cadre de la prévention des déchets. Le SIPOM organise une collecte textile sur la même période. Il est proposé aux Communes de participer à cette démarche sur une période de 6 semaines (de mi-octobre à fin novembre). La Communauté de Communes Sor Agout et le SIPOM communiqueront sur ces événements. Afin de faciliter le geste aux usagers, il leur est demandé de porter leurs dons dans la Mairie de leur Commune.

L'ensemble des élus sont favorables à cette collecte, nous mettrons à disposition une pièce de la Mairie.

Nouvelle artiste : 'NINA' est une nouvelle artiste qui est installée dans l'ancien local des infirmières sur la place des Promenades. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la Commune.

Comité des fêtes : Les associations présentes à la réunion du 2 octobre 2020 souhaitent une commission élargie. Un nouveau rendez-vous est prévu le vendredi 30 octobre 2020.

Livret d'accueil : Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de le réaliser, de le mettre à jour régulièrement pour apporter un maximum d'informations aux nouveaux administrés.

Courrier de Madame GILQUIN : Nous avons reçu un courrier de cette administrée qui demande l'autorisation de remettre en état, à sa charge, le trottoir se trouvant devant son domicile et réalisé, il y a 50 ans par un membre de sa famille. S'agissant d'une partie du domaine public, nous lui proposerons de la rencontrer pour qu'elle nous présente son projet.

Courrier de Monsieur GUILLEN : Cette personne souhaite mettre en place et développer son activité apicole, dont le siège social se situe actuellement à son domicile Commune de ST-AVIT. Souhaitant augmenter la production, il recherche un local autour de 100 à 150 m² pour investir dans une miellerie. Il est demandé aux élus de réfléchir sur un éventuel bâtiment. Nous ne manquerons pas de l'informer des disponibilités qui pourraient se présenter sur la Commune.

Domaine agro-écologique des Peyrounells : Le propriétaire de ce domaine souhaite développer un habitat de tourisme, un « earthship » : sorte de chalet fait de matériaux de récupération, dont la conception architecturale offre une grande résilience thermique. A ce jour, ce projet ne peut pas être réalisé car la parcelle concernée se trouve en zone "A" Agricole, il nous demande le reclassement en zone "AUL" dite de loisir. Madame le Maire propose au Conseil de rencontrer cette personne pour qu'il nous présente son projet.

Commissions Municipales : Madame le Maire présente le tableau des commissions municipales mis à jour avec les nouveaux membres extérieurs au Conseil : nous ne manquerons pas de les convier aux prochaines réunions de travail.

Commissions	Président	Membres	Membres extérieurs
Administration, finances impôts	Danielle BOURDIN	Patrick MONTAGNÉ Corinne LANDESSE	M. Gérard ESTEVE
Urbanisme	Philippe NICOLAS	Jean-Luc LEROY Véronique FOURNES	M. Jean-Luc HERVÉ Mme ALQUIER
Travaux, assainissement	Philippe NICOLAS	Jean-Luc LEROY Véronique FOURNES	M. André MONTAGNÉ M. Claude CHABBAL
Sécurité	Jean-Luc LEROY	Adrien COLLOT Adrien BEILLARD	Mme Marie-Charlotte MOUTARD
Economie, artisanat commerce	Corinne LANDESSE	Adrien COLLOT Patrick MONTAGNÉ	
Agriculture, forêt, environnement	Adrien COLLOT	Gisèle HERNANDEZ Isabelle MONTAGNÉ Patrick MONTAGNÉ	M. Jean-Luc HERVÉ M. Valentin LEPRINCE Mme Inès CHIARAPPA
Sport, festivités, culture	Adrien COLLOT	Gisèle HERNANDEZ Patrick MONTAGNÉ Stéphane POIREL Adrien BEILLARD	Mme Eglantine MANGE - Mme Frédérique TOSQUES -
Information communication	Stéphane POIREL	Adrien COLLOT Gisèle HERNANDEZ Patrick MONTAGNÉ Corinne LANDESSE	M. Jean HUBERT
Embellissement du village	Stéphanie DIOT	Philippe NICOLAS Danielle BOURDIN Gisèle HERNANDEZ	Mme Christine ALBERT Mme Patricia BUGIS Mme Josy DURAND

Commission urbanisme : Monsieur Philippe NICOLAS propose une réunion de la commission urbanisme le 19 novembre 2020 à 18h00 à la Mairie.

Réunion d'équipe : Madame le Maire propose au Conseil de se réunir le lundi 2 novembre 2020 à 18h30 pour une réunion de préparation pour le prochain Conseil municipal qui est prévu le lundi 23 novembre 2020 à 18h30.

.....

Madame le Maire remercie l'assemblée et, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 20h39.